

Le Temps

I. Le Temps. 1909-06-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ment les irréductibles adversaires, relève aujourd'hui la tête, grâce à l'appui inespéré qu'il prête le ministre des colonies; mais cela n'est pas pour nous encourager à l'oublier, car il est le plus redoutable adversaire de nos idées, et nous ne pouvons nous en passer.

AU JOUR LE JOUR

Chimiste à Paris, ténor à Milan

Elu récemment par l'Académie de médecine, le professeur Paul Segond vient de donner sa dernière conférence à l'Académie de médecine. Il y a eu un grand succès.

Le père du chirurgien s'appelle Auguste Segond et vint à Paris, à la fin de l'Empire, terminant sa carrière de médecin. Il réussit si bien qu'il fut nommé directeur de l'école de médecine.

Il avait demandé certaine chose vacante qui lui fut refusée. En tout cas, il n'ignorait pas que son avenir de professeur était brillant, puisqu'il n'avait pas subi l'agrégation, et sans doute préférait-il renoncer à poursuivre une carrière désormais difficile.

Il changea de nom, se fit appeler Salviati, et conseilla par Garcia son fils, qui fut nommé directeur de l'école de médecine.

Pendant un séjour au Brésil, il occupa ses loisirs de ténor à consulter la flore sud-américaine et publia dans une revue de Rio de Janeiro un grand nombre de notes.

Le raid du Zeppelin n° 2 On se rappelle le sort tragique du Zeppelin n° 1, détruit par l'incendie, il y a dix mois, après un raid magnifique de près de 100 kilomètres.

Le dirigeable prend d'abord la direction d'Ulm, il passe ensuite à six heures quarante cinq, hier matin dimanche, à Froelchingen.

Le nouveau dirigeable, qui depuis trois jours effectuait ses derniers essais sur la rive de Constance, a été lancé à six heures quarante-cinq, hier matin, par le capitaine Friedrichshafen, pour un voyage de longue durée.

FEUILLETON DU TEMPS

LA MUSIQUE

Le deuxième spectacle de la saison russe surpasse de beaucoup le premier. J'ai quelq'embarras à vous parler en détail de cette Pskovitaine, qu'à notre usage on a nommée Ivan le Terrible, par raison d'homonymie sans doute, et aussi pour la décoration d'un livre plus frappant.

capitale, et les éditions spéciales des journaux berlinois avaient attiré au champ de manœuvres de Tempelhof, où l'on croyait qu'il y avait une centaine de mille personnes.

L'empereur, qui était Potsdam, avait été convoqué. Il prit aussitôt le train pour Berlin avec le prince héritier et le prince royal.

Les nouvelles devenant rares, le public s'énerma et manifesta son impatience lorsque la nuit tomba; cependant l'empereur, l'impératrice, le kronprinz, la kronprinzessin et la famille impériale attendaient toujours dans leurs appartements.

L'atterrissage à Berlin fut par conséquent abandonné et aussitôt que la nouvelle fut répandue, on vit l'empereur et le prince héritier se retirer, à deux heures, dans le palais de la foule.

On ne peut actuellement connaître la distance exacte parcourue par le Zeppelin n° 2, qui a été capturé par les Français à 100 kilomètres de la frontière.

Le grand débat qui était attendu par tous les congressistes et au cours duquel on s'attendait à ce que de graves décisions fussent prises à l'égard du comité central de la Ligue des droits de l'homme, a eu lieu aujourd'hui.

Le premier qui parla fut M. Basch, chargé de cours à la Sorbonne, qui était professeur à Rennes au moment où éclata le mouvement.

Après lui, M. Pierre Quillard, puis M. Bougot, un ouvrier de la ville qui fut par ailleurs le chef des gardes rouges à Paris.

Le premier, et le principal des opposants à l'action du comité central, fut M. Emile Perrin, professeur de collège à Paris.

Après avoir retracé l'histoire de cette association, il détermina « les causes de la défection ». L'affaire de Madagascar, les élections de 1919, le fait de la Ligue des droits de l'homme organisé un meeting à Paris pour protester contre les mesures prises par le gouvernement contre les étrangers.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

septables que la Ligue ait fait de soutenir un mouvement de grève des fonctionnaires ou de grève générale. La Ligue n'a peut-être pas à employer des moyens d'action légale.

Un nom de la section du 8^e arrondissement de Paris, M. Perrin demande au congrès de voter l'ordre du jour qui a été adopté par le comité central et M. de Pressensac.

M. de Pressensac monte alors à la tribune. Les bras et le cœur de la Ligue sont dans une étoffe noire. Il est paralysé par des rhumatismes, l'œil cec, la voix monotone et morne à la fois, il parle longuement et avec volubilité.

Le congrès de la Ligue des droits de l'homme, affirmant une fois de plus sa résolution de demeurer fidèle, comme il l'a été depuis sa fondation, aux principes essentiels de la Déclaration des Droits de l'homme, et notamment à celui de la liberté d'expression, a tenu aujourd'hui sa séance plénière.

C'est donc le succès du comité central et de son président, M. Francis de Pressensac. Ce résultat a surpris beaucoup les congressistes et surprendra sans doute beaucoup de personnes étrangères à la Ligue, qui ont une connaissance des désapprobations de lui infligées plusieurs fois de sa section de Paris.

Le premier qui parla fut M. Basch, chargé de cours à la Sorbonne, qui était professeur à Rennes au moment où éclata le mouvement.

Après lui, M. Pierre Quillard, puis M. Bougot, un ouvrier de la ville qui fut par ailleurs le chef des gardes rouges à Paris.

Le premier, et le principal des opposants à l'action du comité central, fut M. Emile Perrin, professeur de collège à Paris.

Après avoir retracé l'histoire de cette association, il détermina « les causes de la défection ». L'affaire de Madagascar, les élections de 1919, le fait de la Ligue des droits de l'homme organisé un meeting à Paris pour protester contre les mesures prises par le gouvernement contre les étrangers.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

La pression barométrique, en baisse assez forte depuis hier soir, accuse à midi 763 mm. 7.

La Société protectrice des animaux a tenu son assemblée générale cet après-midi, salle des fêtes du Trocadéro, sous la présidence de M. Alger, chef du cabinet de M. Mourgey, représentant le ministre de l'Instruction publique.

M. de Pressensac monte alors à la tribune. Les bras et le cœur de la Ligue sont dans une étoffe noire. Il est paralysé par des rhumatismes, l'œil cec, la voix monotone et morne à la fois, il parle longuement et avec volubilité.

Le congrès de la Ligue des droits de l'homme, affirmant une fois de plus sa résolution de demeurer fidèle, comme il l'a été depuis sa fondation, aux principes essentiels de la Déclaration des Droits de l'homme, et notamment à celui de la liberté d'expression, a tenu aujourd'hui sa séance plénière.

C'est donc le succès du comité central et de son président, M. Francis de Pressensac. Ce résultat a surpris beaucoup les congressistes et surprendra sans doute beaucoup de personnes étrangères à la Ligue, qui ont une connaissance des désapprobations de lui infligées plusieurs fois de sa section de Paris.

Le premier qui parla fut M. Basch, chargé de cours à la Sorbonne, qui était professeur à Rennes au moment où éclata le mouvement.

Après lui, M. Pierre Quillard, puis M. Bougot, un ouvrier de la ville qui fut par ailleurs le chef des gardes rouges à Paris.

Le premier, et le principal des opposants à l'action du comité central, fut M. Emile Perrin, professeur de collège à Paris.

Après avoir retracé l'histoire de cette association, il détermina « les causes de la défection ». L'affaire de Madagascar, les élections de 1919, le fait de la Ligue des droits de l'homme organisé un meeting à Paris pour protester contre les mesures prises par le gouvernement contre les étrangers.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

Le deuxième acte, premier tableau. Pskov s'est résigné à la soumission; seuls, Toucha et quelques amis tiennent la campagne.

de la Chambre; stances de M. Jean Alcaud, de l'Académie française, musique de M. Bourguignon-Ducoudré, professeur au Conservatoire national de musique, dirigée par M. Bertoni, de l'Opéra; « La Langue française », poème de Trellet; Hommages à l'Alliance française, présentés par des amis étrangers; musique du 8^e régiment d'infanterie; à 7 h. 1/2 du soir, bal de nuit, sous la présidence de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, au Palais d'Orsay.

Le secrétaire général a donné ensuite lecture du rapport et du palmarès, d'où il ressort que la Société protectrice des animaux a attribué, en 1919, 88 médailles et diplômes de toute sorte à des maîtres de l'enseignement primaire; leurs élèves ont remporté 146 mentions honorables.

Le projet d'un concours entre les facultés de droit, qui est à l'étude, augmentera cette somme d'un million de francs au minimum.

Le grand aérostat est en état d'être un admirable ballon de la Chambre; stances de M. Jean Alcaud, de l'Académie française, musique de M. Bourguignon-Ducoudré, professeur au Conservatoire national de musique, dirigée par M. Bertoni, de l'Opéra; « La Langue française », poème de Trellet; Hommages à l'Alliance française, présentés par des amis étrangers; musique du 8^e régiment d'infanterie; à 7 h. 1/2 du soir, bal de nuit, sous la présidence de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, au Palais d'Orsay.

Le secrétaire général a donné ensuite lecture du rapport et du palmarès, d'où il ressort que la Société protectrice des animaux a attribué, en 1919, 88 médailles et diplômes de toute sorte à des maîtres de l'enseignement primaire; leurs élèves ont remporté 146 mentions honorables.

Le projet d'un concours entre les facultés de droit, qui est à l'étude, augmentera cette somme d'un million de francs au minimum.

Le grand aérostat est en état d'être un admirable ballon de la Chambre; stances de M. Jean Alcaud, de l'Académie française, musique de M. Bourguignon-Ducoudré, professeur au Conservatoire national de musique, dirigée par M. Bertoni, de l'Opéra; « La Langue française », poème de Trellet; Hommages à l'Alliance française, présentés par des amis étrangers; musique du 8^e régiment d'infanterie; à 7 h. 1/2 du soir, bal de nuit, sous la présidence de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, au Palais d'Orsay.

Le secrétaire général a donné ensuite lecture du rapport et du palmarès, d'où il ressort que la Société protectrice des animaux a attribué, en 1919, 88 médailles et diplômes de toute sorte à des maîtres de l'enseignement primaire; leurs élèves ont remporté 146 mentions honorables.

Le projet d'un concours entre les facultés de droit, qui est à l'étude, augmentera cette somme d'un million de francs au minimum.

Le grand aérostat est en état d'être un admirable ballon de la Chambre; stances de M. Jean Alcaud, de l'Académie française, musique de M. Bourguignon-Ducoudré, professeur au Conservatoire national de musique, dirigée par M. Bertoni, de l'Opéra; « La Langue française », poème de Trellet; Hommages à l'Alliance française, présentés par des amis étrangers; musique du 8^e régiment d'infanterie; à 7 h. 1/2 du soir, bal de nuit, sous la présidence de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, au Palais d'Orsay.

Le secrétaire général a donné ensuite lecture du rapport et du palmarès, d'où il ressort que la Société protectrice des animaux a attribué, en 1919, 88 médailles et diplômes de toute sorte à des maîtres de l'enseignement primaire; leurs élèves ont remporté 146 mentions honorables.

Le projet d'un concours entre les facultés de droit, qui est à l'étude, augmentera cette somme d'un million de francs au minimum.

Le grand aérostat est en état d'être un admirable ballon de la Chambre; stances de M. Jean Alcaud, de l'Académie française, musique de M. Bourguignon-Ducoudré, professeur au Conservatoire national de musique, dirigée par M. Bertoni, de l'Opéra; « La Langue française », poème de Trellet; Hommages à l'Alliance française, présentés par des amis étrangers; musique du 8^e régiment d'infanterie; à 7 h. 1/2 du soir, bal de nuit, sous la présidence de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, au Palais d'Orsay.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.

Le sentiment de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts. L'Art de la nature dans les beaux-arts.